

Formation « LSF aux entreprises »

Objectifs

Améliorer la compréhension et l'expression en langue des signes française pour gagner en autonomie.

Modalités d'organisation

La prestation va se dérouler sur **X jours**.

- **Nombre de participants : individuel ou collectif**
- **Volume horaire : 30 heures (format classique – ajustable en fonction du projet professionnel du salarié)**
- **Lieu :** à Autrement Dit ou en entreprise
- **Prix :** 1650€ TTC (Individuel)
A définir (Collectif)

Méthodes et Moyens pédagogiques

- Approche participative et interactive
- Ateliers, mises en situation, simulations
issues de situations professionnelles.

Modalités pédagogiques adaptées aux personnes en situation de handicap

La **Référente Handicap Formation (RHF)** est là pour vous accompagner tout au long de votre formation.

Contact : Marie-Laure GENDRY

formation@autrement-dit.eu

Contact

Yoann POMATA

contact@autrement-dit.eu - 07 60 99 80 80

Le (s)stagiaire(s) seront évalués de façon formative tout au long de la prestation.

À l'issue de la formation, une attestation sera remise aux stagiaires.

Planning de formation

Dates : à définir

Horaires : à définir

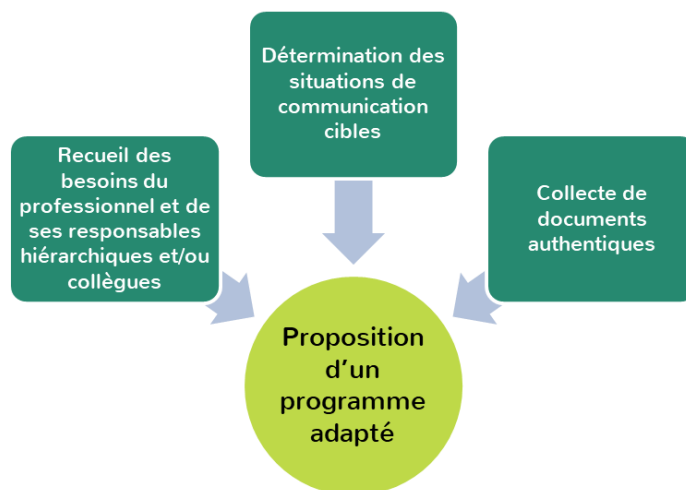
Prérequis

Personnes sourdes ou malentendantes **pratiquant la LSF**.

Formatrices

Nadia BOUE, Estelle HOULI, Ophélie LAGREE

Un programme sur-mesure



PLUS-VALUES DE LA FORMATION

Formations dynamiques et interactives

Nos formations sont un assemblage savant de connaissances théoriques, de jeux, de quizz, d'exercices de lecture labiale, de dessins, d'ateliers de réflexion en groupes, de mises en situations, afin :

Que les participants soient ACTEURS de la formation

De privilégier les MISES EN SITUATION PRATIQUES

Des formatrices expertes dans leur domaine

Nos formatrices sont DIPLÔMÉES et ont de nombreuses années d'EXPERIENCE de terrain dans l'accompagnement des personnes sourdes ou malentendantes, et dans la formation en français. Elles sont BILINGUES français / langue des signes française.

Elles ont donc une grande CONNAISSANCE du monde de la surdité et en comprennent tous les aspects : sociaux, d'accès à l'emploi, de maintien dans l'emploi, de vie quotidienne, d'accessibilité...